



*P*ays de la Région Mulhousienne

*E*léments du Diagnostic



2



*E*conomie

Sommaire

Introduction	p. 5
1. L'emploi en pleine mutation	p. 7
1.1 Le contexte économique général est favorable à l'emploi	p. 7
1.2 Le chômage demeure à un très faible niveau	p. 8
1.3 Evolution de l'emploi et évolution de la population communale	p. 10
1.4 Deux salariés sur trois travaillent dans le tertiaire	p. 11
1.5 Les nouvelles entreprises accentuent la tertiarisation et la polarisation de l'emploi	p. 13
2. Présentation du tissu économique du Pays de la Région Mulhousienne ...	p. 15
2.1 Les quinze premiers secteurs d'activités regroupent 60% des emplois	p. 15
2.2 Un tissu économique marqué par l'industrie automobile et les services	p. 17
2.3 Une attraction modérée des fonctions métropolitaines supérieures	p. 18
2.4 Quatre pôles d'emplois principaux	p. 19
2.5 L'émergence d'un pôle d'excellence lié à l'industrie des transports	p. 21
2.6 Le commerce, un secteur en mutation	p. 23
2.7 Quel développement économique pour le Pays de la Région Mulhousienne.	p. 24
Conclusion	p. 27

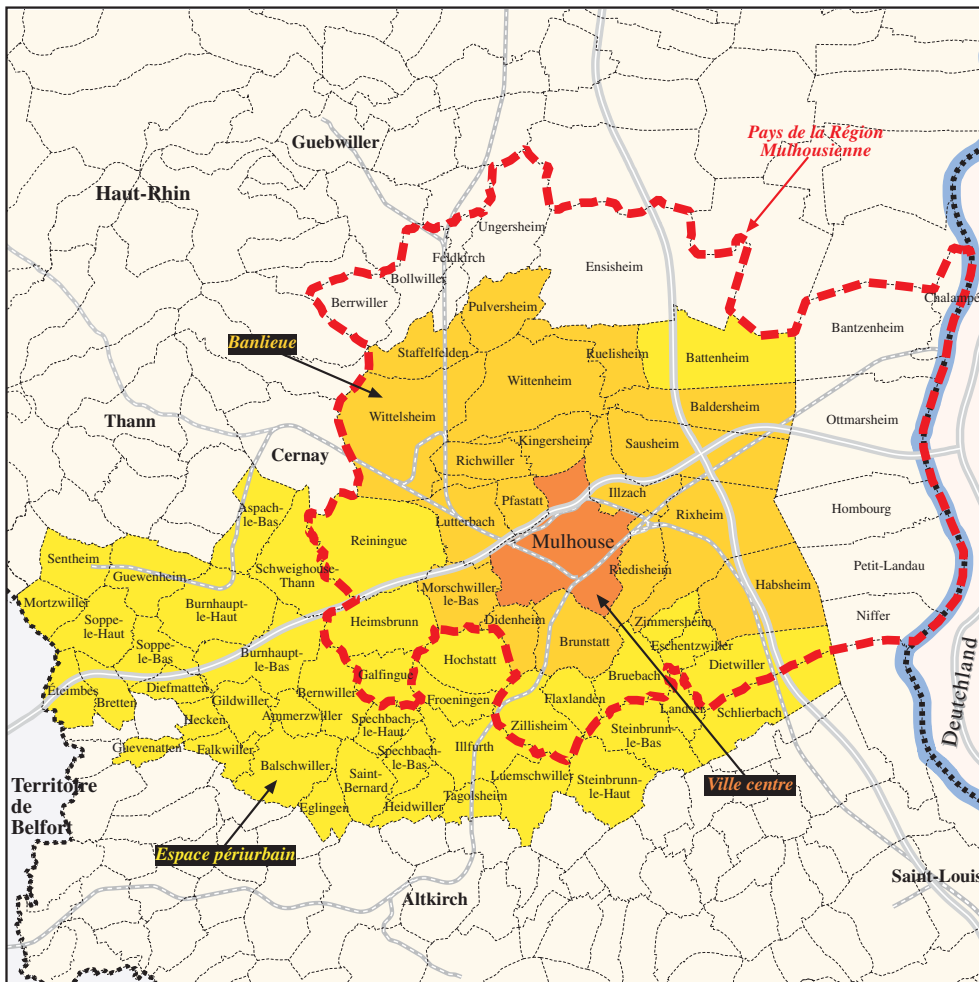
Introduction

La Région Mulhousienne partage, avec l'Alsace, tout en l'accentuant, «la composante industrielle» de son économie. Première agglomération du département par son poids économique, la Région Mulhousienne est comprise dans un vaste bassin industriel en conversion, étendu à l'ensemble de l'Alsace du sud, dont le tissu est singularisé par la forte présence de l'industrie automobile. Celle-ci est représentée non seulement par le constructeur Peugeot et par son réseau de fournisseurs et sous-traitants, mais aussi par tout un tissu d'activités (services aux entreprises, logistique, commerce de gros, ...) largement entraîné par les activités déployées au sein de la filière auto.

L'économie de la Région mulhousienne se transforme d'années en années, avec la conjonction de deux évolutions simultanées : la tertiarisation de l'emploi, et la conversion industrielle. Ces deux tendances ont des impacts divers et variés, entre autres sur la sociologie des actifs, la localisation différenciée des entreprises, le décloisonnement économique du territoire.

Le développement économique du Pays de la Région Mulhousienne doit prendre en compte ces évolutions, en même temps qu'il doit s'appuyer sur un tissu local très dense des acteurs du développement économique qui ont ciblé quatre pôles d'excellence pour l'économie de l'Alsace du Sud : l'automobile, la chimie, les technologies de l'information et l'environnement.

Le périmètre Pays et l'aire urbaine en 1999



1. L'emploi en pleine mutation.

L'emploi dans la Région mulhousienne est soumis, depuis maintenant plus d'une dizaine d'années, à deux évolutions importantes qui modifient de manière forte l'économie du Pays :

- une polarisation de l'emploi liée à une concentration des entreprises dans quelques secteurs géographiques,
- une présence de plus en plus forte de l'emploi tertiaire dans le Pays de la Région Mulhousienne, phénomène général à l'économie régionale et amplifié localement par la baisse de l'emploi industriel.

1.1 Le contexte économique général est favorable à l'emploi.

Depuis plusieurs années consécutives, le contexte économique est favorable pour l'emploi tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale ou départementale. En effet, le Haut-Rhin comptait 270 684 emplois en 1999, soit 17 146 emplois supplémentaires par rapport à 1990 (+ 7 %). Dans l'ensemble des aires urbaines, les 12 287 emplois supplémentaires représentent 72% de l'évolution dans le Haut-Rhin.

centres. Dans les communes plus éloignées par contre, le nombre d'emplois baisse de manière significative : plus de 1 000 emplois y ont disparu.

Nombre d'emplois	1990	1999	Variation 1990-1999
Villes-centres	112 000	118 153	+5,5%
Banlieues	64 029	71 178	+11,2%
Communes périurbaines	22 110	21 095	-4,6%
Total Haut-Rhin	198 139	210 426	+6,2%

Source : INSEE, RGP 1990 et 1999

• A l'échelle départementale

Tout le territoire du Haut-Rhin ne profite pas de la même façon de cette augmentation du nombre d'emplois : ce sont les aires urbaines de Colmar et de Saint-Louis qui, au niveau départemental, accueillent le plus de créations d'emplois (plus de 3 000 emplois supplémentaires), avant celle de Mulhouse (2 718 emplois supplémentaires).

Au sein des aires urbaines, une répartition intra-urbaine se dessine : les communes périphériques attirent désormais plus d'emplois que les villes-

• A l'échelle locale

Sur l'ensemble de l'aire urbaine de Mulhouse, l'évolution globale est de +2,6 %, soit un rythme de croissance deux fois moins élevé que la moyenne départementale. L'aire urbaine de Mulhouse ne fonctionne pas sur le même schéma que le reste du département quant à la répartition géographique du nombre d'emplois.

En effet, les communes de Mulhouse et sa banlieue - c'est-à-dire l'unité urbaine de Mulhouse - connaissent un accroissement plus faible du nombre

d'emplois existants en comparaison avec les autres binômes villes-banlieues du département (+7,9% en moyenne).

	1990	1999	Evolution 1990-1999
Mulhouse et banlieue	101 261	102 821	+ 1,5%
Communes périurbaines	5 196	6 354	+ 22,3%
Total	106 457	109 175	+ 2,6%

Source : INSEE, RGP 1990 et 1999

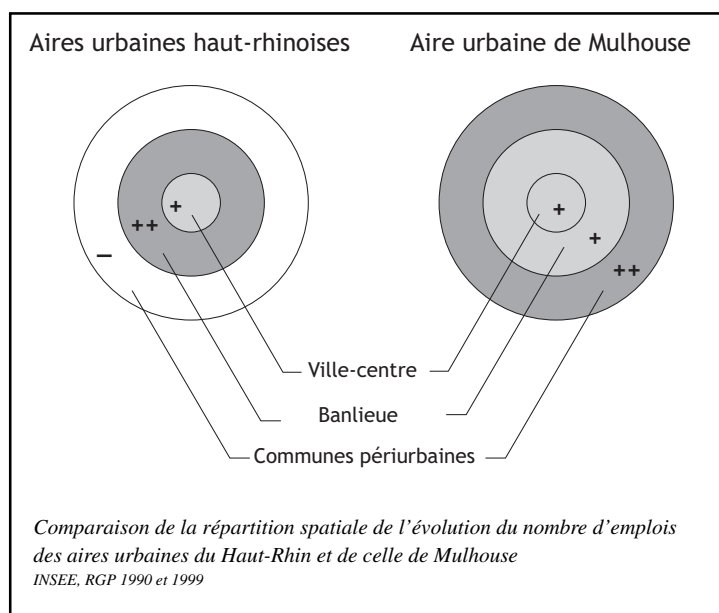
Les communes périurbaines de l'aire mulhousienne, quant à elles, profitent d'une évolution à l'inverse des autres communes périurbaines du département, avec une augmentation des emplois présents sur les territoires communaux (+22,3% en comparaison d'une moyenne départementale pour les communes périurbaines de -4,6%).

L'analyse du nombre d'emploi met en évidence que dans un contexte actuel de croissance économique

et de création d'emplois, il existe une dynamique de redistribution des emplois au sein des aires urbaines au profit des villes-centres et des banlieues à l'échelle du département.

Par contre, l'aire urbaine de Mulhouse connaît une évolution différente. Les plus fortes progressions en termes d'emploi se localisent dans les communes périurbaines, même si la part de la ville-centre n'est pas remise en cause.

Cette dynamique singulière est liée à une situation économique particulière de l'aire urbaine de Mulhouse. La conversion industrielle en cours sur ce territoire favorise le renouvellement et le développement d'activités industrielles ou tertiaires en particulier dans le Bassin Potassique. Dans le même temps, la création d'emplois dans l'agglomération mulhousienne est pondérée par une disparition encore nette des emplois industriels.



1.2 Le chômage demeure à un très faible niveau.

L'Alsace reste la région française la moins touchée par le chômage et qui a régulièrement reculé ces dernières années. En 2001, il était de 4,9 % alors que le taux moyen à l'échelle nationale était presque deux fois plus élevé (8,7%). Mais cette réalité recouvre une nette disparité intra-régionale : le taux de chômage varie selon les zones d'emplois alsaciennes du simple au double. Les secteurs les plus touchés par le chômage sont les deux plus grandes agglomérations régionales (Strasbourg et Mulhouse) avec un taux de chômage dépassant les 6 %. Par contre, celui-ci tombe sous la barre des 3 % pour les zones d'emploi frontalières (2,3 % pour la zone d'emploi d'Altkirch).

Par rapport à d'autres agglomérations de taille comparable présentant des similarités avec l'agglomération de Mulhouse (Le Havre, Saint-Etienne, Dunkerque), l'agglomération de Mulhouse jouit d'une situation très favorable en ce qui concerne le taux de chômage.

	Taux de chômage 1999
Mulhouse	12,5%
Saint-Etienne	17,1%
Le Havre	20,7%
Dunkerque	21,7%

Source : INSEE, RGP 1999

Entre 1996 et 2000 le nombre de demandeurs d'emplois a diminué dans le périmètre du Pays de la Région Mulhousienne de 10 % entre 1996 et 2000 (soit une diminution de 3 873 chômeurs, dont 2 340 pour la seule ville de Mulhouse).

Outre le contexte économique actuel favorable en Alsace, le faible taux de chômage est aussi une conséquence d'un nombre croissant de frontaliers, travaillant en Suisse ou en Allemagne. Au niveau régional, près d'un actif sur dix est frontalier (chiffres 1999) ; au niveau départemental, le rapport est de un pour sept ; au niveau local, ce rapport augmente selon la situation géographique de la commune. Les communes de la bande rhénane et les communes situées au Sud-Est de Mulhouse comptent plus de frontaliers que le reste du territoire.

Cette évolution quantitative des frontaliers se double d'une évolution qualitative du profil social du frontalier. Même si les frontaliers vont travailler majoritairement vers le secteur industriel, de plus en plus d'entre eux occupent désormais des postes d'employés ou de professions intermédiaires. Cette modification de la répartition des domaines d'activité économique entraîne une féminisation des effectifs et répond à la tertiarisation générale de l'activité.

1.3 Evolution de l'emploi et évolution de la population communale.

L'aire urbaine de Mulhouse regroupe dans son périmètre environ 40% de la population haut-rhinoise et 40% des emplois dans le département. Les évolutions au cours des années 90, bien que positives, sont sous-dimensionnées par rapport au poids de l'aire urbaine dans le département : l'augmentation du nombre d'habitants dans l'aire urbaine ne représente que 25% de l'accroissement départemental, et la proportion est de 17% en ce qui concerne l'augmentation de l'emploi.

L'aire urbaine de Mulhouse ne bénéficie donc pas pleinement des effets de la croissance économique en cours depuis quelques années dans le département. Surtout, le mouvement de recomposition du tissu économique et la redistribution spatiale de l'activité générée par la conversion industrielle s'effectue à l'échelle d'un territoire qui déborde très largement les limites du Pays.

A l'échelon communal, l'observation des évolutions montre une dissociation entre la localisation des croissances démographiques et des croissances d'emplois. Ce phénomène montre qu'il y a une séparation de plus en plus forte entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Ce constat est le fruit de la périurbanisation des agglomérations en France en général et en Alsace en particulier. La mobilité de plus en plus forte de la population active du Sud Alsace, renforcée par la densité d'infrastructures routières à grands gabarits, permet une différenciation entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

1.4 Deux salariés sur trois travaillent dans le tertiaire.

Le rythme de progression du nombre d'emplois en Alsace est plus de deux fois supérieur au rythme d'accroissement national entre 1990 et 1999. Le paragraphe précédent a mis en évidence que cette tendance n'est pas uniforme dans tout le département du Haut-Rhin. Cette hétérogénéité se retrouve aussi dans l'analyse de l'évolution de l'emploi par grands domaines d'activité.

Domaines d'activité	1990	1999	Evolution 1990-1999	Part 1999
Agriculture	784	912	+ 128	0,8%
Industrie	36 356	27 570	- 8 786	25,3%
Construction	5 996	6 748	+ 752	6,2%
Tertiaire	63 321	73 945	+ 10 624	67,7%
Total Aire Urbaine	106 457	109 175	+ 2 718	100%

Source : INSEE, RGP 1990 et 1999

- **le secteur industriel.**

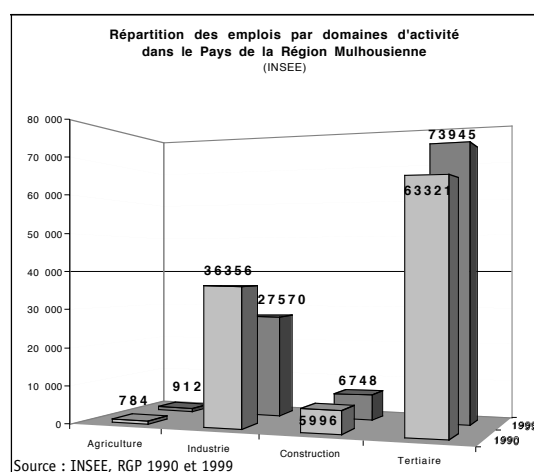
L'Alsace et le Haut-Rhin se distinguent du point de vue économique par une présence marquée de l'industrie sur leur territoire par rapport à d'autres régions françaises. Alors que la moyenne nationale des emplois industriels se situe aux alentours de 18 % pour l'année 1999, ce chiffre atteint 27 % pour le département du Haut-Rhin.

Ce taux reste élevé et ce malgré une crise dans le secteur industriel au cours des années 90 - l'emploi dans l'industrie représentait 37 % en 1990 dans le Haut-Rhin. Entre 1990 et 1999, le secteur industriel a perdu 11 891 emplois à l'échelle départementale. Au sein de l'aire urbaine de Mulhouse, au cours de la même période, l'emploi industriel a diminué de 8 786 emplois. Cette diminution des emplois

industriels de -24% par rapport à 1990 représente les trois quarts des pertes d'emplois du secteur industriel du département. L'aire urbaine de Mulhouse a donc subi de manière très forte les mutations de l'appareil industriel.

A l'intérieur du Pays de la région Mulhousienne, les pertes d'emplois industriels affectent uniquement Mulhouse et sa banlieue, les communes périurbaines étant largement moins concernées par ce type d'activité. La conversion industrielle a entraîné et entraîne encore aujourd'hui la cessation de certaines activités industrielles et leur remplacement par d'autres activités différentes, souvent industrielles, mais plus généralement tertiaires.

Ces évolutions opposées sont le reflet d'une modification en profondeur de la répartition géographique des activités au sein de l'aire urbaine. Les nouvelles implantations industrielles ont tendance à se localiser dans la deuxième couronne de l'aire urbaine, alors que le pôle urbain du Pays de la Région de Mulhouse est le lieu d'implantation préférentielle d'activités tertiaires.



- **le secteur tertiaire.**

Même si l'Alsace et le Haut-Rhin restent marqués par leur caractère industriel, le secteur tertiaire occupe désormais près de deux salariés sur trois (chiffres 1999). Le nombre d'emplois dans le secteur tertiaire a augmenté de 29 302 unités entre 1990 et 1999 (soit +20%), compensant largement la baisse de l'emploi dans l'industrie au cours de la même période (-11 891 emplois).

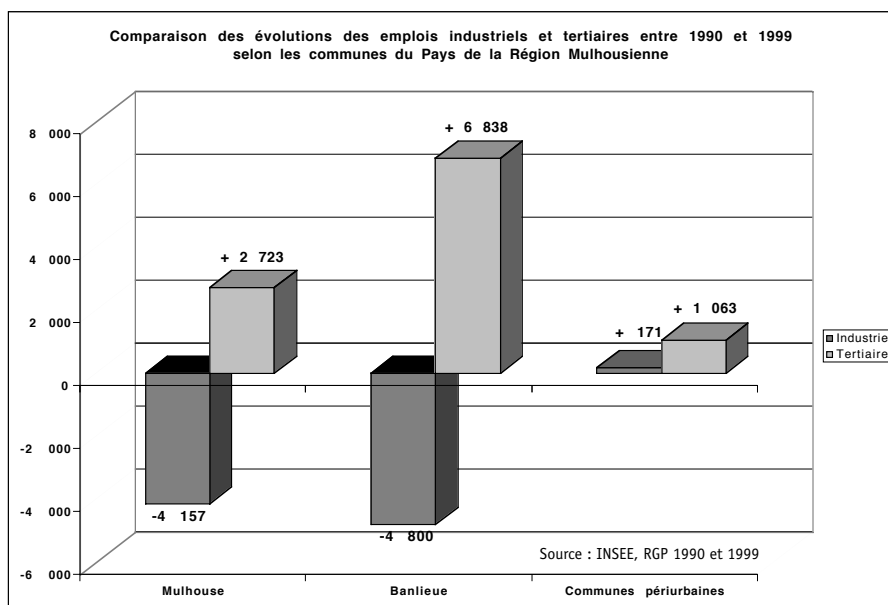
Cette tendance départementale se confirme à l'échelon de l'aire urbaine de Mulhouse où le nombre d'emplois dans le secteur tertiaire a augmenté de +10 624 entre 1990 et 1999 (soit +17%). Alors que l'aire urbaine de Mulhouse a concentré 75% des pertes d'emplois industriels entre 1990 et 1999, seulement 36% de l'augmentation du nombre d'emplois tertiaires s'est inscrite dans cet espace.

La tertiarisation de l'emploi dans le Pays de la Région Mulhousienne résulte à la fois d'une évolution

structurale et de facteurs spécifiques à la Région Mulhousienne. Ce phénomène de tertiarisation est un processus de transformation de l'activité général aux aires urbaines, et il est amplifié localement par le recul très fort de l'emploi industriel au cours des dix dernières années.

Le phénomène de croissance de l'emploi tertiaire est aussi très lié à la présence de Mulhouse au coeur du Pays. Son statut de première ville du département et de centre administratif, l'importance de la ville et de son économie tendent à favoriser l'attraction des fonctions tertiaires, prioritairement dans les communes de la première couronne.

La forte densité d'entreprises industrielles dans le périmètre du Pays de la Région Mulhousienne favorise également le développement d'activités de services, développement amplifié par l'externalisation de certaines fonctions hors des grandes entreprises.



1.5 Les nouvelles entreprises accentuent la tertiarisation et la polarisation de l'emploi.

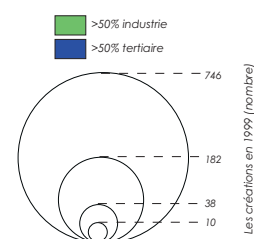
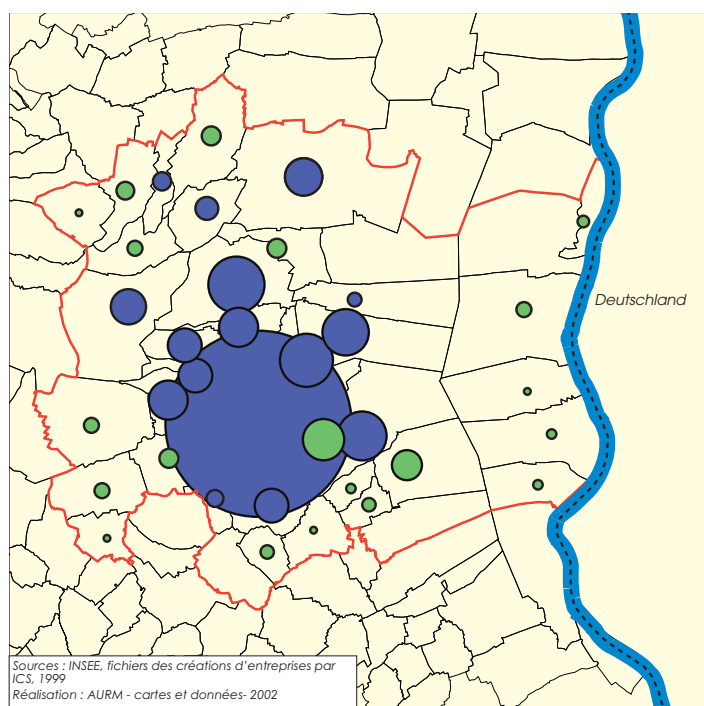
L'analyse du type d'entreprises implantées au cours de la dernière décennie est également un indicateur de l'évolution du type d'activités présentes dans les différentes communes du Pays : Mulhouse et sa première couronne accueillent très majoritairement les nouvelles entreprises, et ces dernières appartiennent pour plus de la moitié au secteur tertiaire. À l'inverse, les entreprises du secteur industriel s'implantent dans les communes de la deuxième couronne.

Cette répartition spatiale des nouveaux établissements met en évidence la redistribution des activités, et donc des types d'emplois proposés. La ville de Mulhouse et les communes limitrophes au Nord (Illzach, Kingersheim, Lutterbach, Rixheim, Sausheim, Wittelsheim, ...) sont les communes d'implantation privilégiées par les créateurs

d'entreprises relevant du secteur tertiaire.

Deux tendances ont donc été identifiées en ce qui concerne les évolutions récentes des activités économiques présentes sur le territoire du Pays de la Région Mulhousienne :

- d'une part, il y a une tertiarisation constante de l'activité économique. Désormais, deux actifs sur trois travaillent dans le domaine tertiaire.
- cette tertiarisation s'accompagne d'une polarisation des activités. Les activités tertiaires se concentrent à Mulhouse et dans sa banlieue Nord, alors que l'industrie se renouvelle, de manière moins importante, dans les communes de la deuxième couronne, dont la bande rhénane.



Implantation des nouvelles entreprises en 1999

Ces changements structurels posent le problème de l'adaptation de l'offre foncière et immobilière, tant au niveau de la localisation qu'au niveau de la nature de l'offre. Dans un contexte de croissance économique, deux attitudes peuvent apparaître :

- une concurrence entre communes du Pays pour accueillir une entreprise
- un calibrage de l'offre privilégiant un certain type d'implantations : chaque activité économique a besoin de structure d'implantation spécifique (surtout des grands terrains pour un industriel, plutôt des bureaux pour les services aux entreprises).

Ces changements structurels posent aussi le problème de l'adéquation entre les qualifications de la main d'oeuvre et les besoins des nouvelles entreprises. Les qualifications requises pour les emplois industriels menacés ou supprimés ne sont pas les mêmes que celles nécessaires pour intégrer les nouvelles entreprises. Les modifications de la structure de l'emploi dans le Pays de la Région Mulhousienne se font à un rythme soutenu. Si la main d'oeuvre locale ne parvient pas à s'adapter au même rythme, il y aura une partie des actifs qui sera en déphasage avec les emplois proposés. Ces postes seront, en revanche, occupés par des actifs habitant hors de la zone d'emploi de Mulhouse ce qui génèrera la poursuite du mouvement déjà marqué de décloisonnement économique du territoire.

2. Présentation du tissu économique du Pays de la Région Mulhousienne.

Moteur de l'activité économique locale, l'industrie automobile a permis une diversification du tissu économique. Désormais, les services aux entreprises sont aussi un pôle d'emplois majeurs dans la Région mulhousienne.

Cette diversification est aussi un axe de travail pour les acteurs du développement économique du Sud Alsace qui ont défini quatre pôles d'excellence pour l'économie locale : l'automobile bien sûr, mais aussi la chimie, les technologies de l'information et l'environnement.

2.1 Les 15 premiers secteurs d'activités regroupent 60% des emplois.

Les deux secteurs d'activité économique les plus pourvoyeurs d'emplois dans le périmètre du pays de la région mulhousienne sont (UNEDIC, chiffres 1998) d'abord un domaine d'activité tertiaire (services aux entreprises avec 11 441 emplois) puis un secteur d'activité industriel (industrie automobile avec 10 571 emplois*). Dans ce territoire fortement marqué par sa vocation industrielle, ce sont les activités tertiaires qui occupent aujourd'hui les premiers rangs.

Quatre secteurs regroupent ensuite plus de 5 000 emplois chacun. Aucune de ces activités ne fait partie du secteur industriel, et le commerce, deux fois présent (commerce de détail et commerce de gros), totalise plus de 14 500 emplois cumulés. Le commerce peut donc être considéré pour le Pays de la Région Mulhousienne comme un pôle d'activité économique majeur.

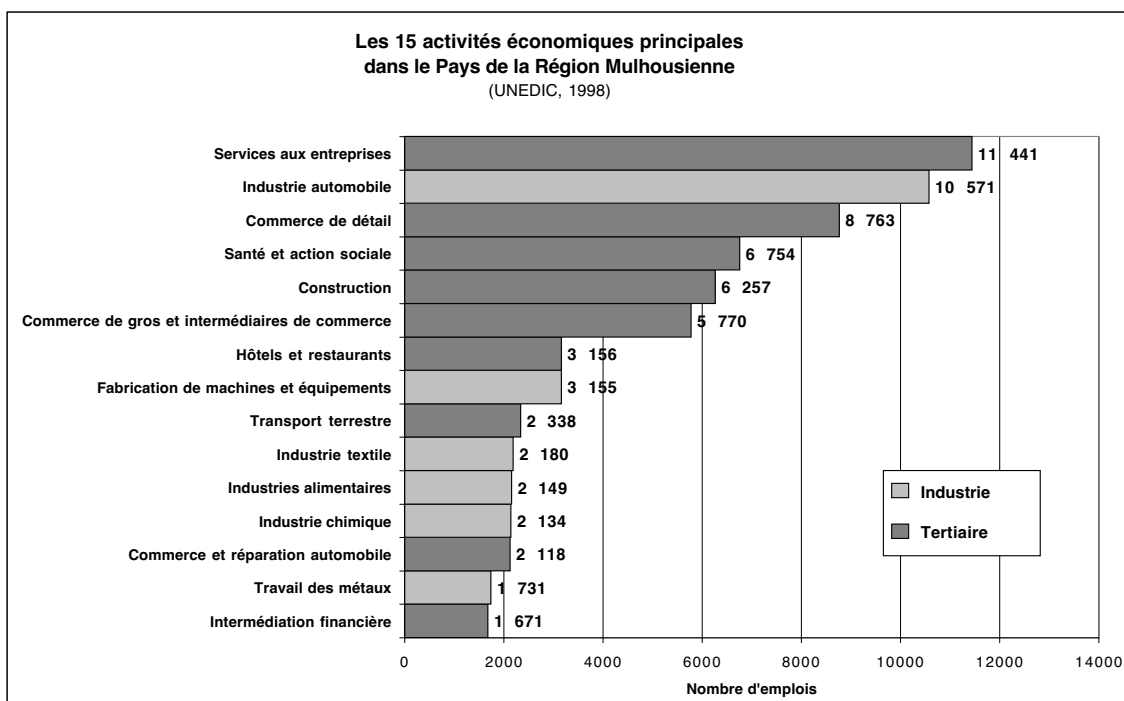
Parmi les autres secteurs d'activités présents et comprenant entre 1 500 et 5 000 emplois, l'industrie est plus nettement représentée, avec

notamment la fabrication de machines (3 155 emplois), l'industrie textile (2 180 emplois), l'industrie alimentaire (2 149 emplois) et l'industrie chimique (2 134 emplois).

L'une des différences notables entre les deux premiers «employeurs» est la taille des établissements : les emplois dans les services aux entreprises sont répartis dans 699 établissements (soit une moyenne de 16,4 employés par établissement) alors que l'industrie automobile regroupe ses 10 571 emplois* au sein de 10 établissements seulement, et donc la quasi-totalité au sein de PSA (UNEDIC, chiffres 1998).

D'une manière générale, la concentration des emplois est plus forte dans les activités industrielles que dans les activités tertiaires. L'impact de ces entreprises sur leurs environnements économique, social et naturel sont donc très différents.

* Pour PSA-Mulhouse, les chiffres de l'emploi 2001 sont les suivants : 14 300 emplois au total dont 12 200 emplois en CDI.



2.2 Un tissu économique marqué par l'industrie automobile et les services aux entreprises.

En plus de l'importance en effectif des différents secteurs d'activité, leur part dans l'économie locale, en comparaison avec l'économie régionale, donne des indications sur les activités surreprésentées et donc caractéristique de l'économie du Pays.

Les 15 premiers secteurs d'activité en termes d'emplois, en dépit de leur importance en nombre d'emplois, ne constituent pas nécessairement des activités économiques surreprésentées au niveau local en comparaison du tissu économique régional.

Six secteurs d'activités parmi les quinze premiers ont un indice de spécialisation supérieur à 1. Bien entendu, l'industrie automobile apparaît au premier rang des caractéristiques de l'économie locale avec un indice de spécialisation très fort (supérieur à 3).

Les cinq autres domaines économiques sont, dans l'ordre décroissant de leur indice de spécialisation :

- l'industrie textile, activité historique qui demeure une caractéristique de l'économie du Pays de la Région Mulhousienne,
- les services aux entreprises, premier «employeur» local,
- le commerce de détail, avec le centre-ville de Mulhouse et les centres commerciaux périphériques,
- la santé/action sociale, avec la présence du centre hospitalier du Moenschsberg,
- et le transport terrestre, avec entre autres les transports urbains et les transports de marchandises.

D'autres activités économiques, sans faire partie des pôles d'emplois majeurs, figurent aussi parmi les spécialités économiques du territoire :

- l'administration publique, liée à la présence au sein du territoire de la première ville du département,
- l'édition, avec le quotidien l'Alsace.

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois 1998	Indice de spécialisation
Services aux entreprises	11 441	1,2
Industrie automobile	10 571	3,3
Commerce de détail	8 763	1,1
Santé et action sociale	6 754	1,1
Construction	6 257	0,9
Commerce de gros et intermédiaires	5 770	0,9
Hôtels et restaurants	3 156	0,7
Fabrication de machines/équipements	3 155	0,9
Transport terrestre	2 338	1,1
Industrie textile	2 180	1,4
Industries alimentaires	2 149	0,6
Industrie chimique	2 134	1,0
Commerce et réparation automobile	2 118	1,0
Travail des métaux	1 731	0,7
Intermédiation financière	1 671	0,9

Source : UNEDIC, 1998

En finalité, l'analyse des 15 secteurs économiques les plus représentés en termes d'emplois et leur confrontation avec l'indice de spécialisation met en évidence, si besoin était, la place prédominante de l'industrie automobile dans l'économie locale. La présence et le dynamisme actuel de ce pôle d'emplois très important entraîne directement dans son sillage une partie de l'économie locale : services aux entreprises, fabrication de machines et équipements par le biais de l'externalisation des fonctions dorénavant pratiquée par les constructeurs automobiles. Le commerce de détail, lié à la présence d'un pôle urbain important, mais aussi l'industrie textile, complètent le profil des activités économiques caractéristiques du Pays de la Région Mulhousienne.

2.3 Une attraction modérée des fonctions métropolitaines supérieures.

La présence de certaines activités économiques dans une agglomération est liée au statut, au rôle et à la taille de ce pôle urbain. Selon P. Julien (INSEE), onze fonctions, dites «fonctions métropolitaines supérieures» permettent de caractériser et de comparer les agglomérations. Les effectifs de l'ensemble de ces onze fonctions supérieures représentent pour Mulhouse 6,1% de l'emploi total, situant la ville à des niveaux comparables à ceux de Besançon, Saint-Etienne, Avignon, Caen, Brest ou Metz.

Les évolutions de la part des fonctions métropolitaines supérieures dans l'emploi total au cours des années 90 permet d'évaluer le dynamisme et l'attractivité qu'exercent les différentes aires urbaines. A ce titre, l'évolution du taux d'emploi supérieur entre 1990 et 1999 pour l'aire de Mulhouse (+0,3%) place celle-ci en retrait par rapport à des aires urbaines comparables (+ 0,9% pour Caen, + 0,8% pour Brest, + 0,6% pour Metz, ...). L'évolution existe mais elle demeure modeste, mettant ainsi en évidence la difficulté de l'aire urbaine de Mulhouse à conforter ses fonctions métropolitaines.

Rang 1999	Aire Urbaine	Emplois métropolitains supérieurs 1999	Taux d'emplois métropolitains supérieurs	
			% 1999	% 1990
1	Paris	815 552	16,0	14,3
2	Grenoble	28 202	12,0	10,8
3	Toulouse	47 955	11,4	10,4
4	Montpellier	19 577	10,6	9,9
5	Lyon	75 935	9,5	9,6
6	Strasbourg	25 470	8,7	8,8
7	Rennes	19 935	8,7	7,1
8	Nantes	25 508	8,7	7,7
9	Bordeaux	32 978	8,6	7,9
10	Marseille-Aix	46 546	8,5	7,7
...				
26	Besançon	5 683	6,3	6,4
27	Saint-Etienne	8 084	6,3	5,5
28	Avignon	6 977	6,2	6,1
29	Caen	8 982	6,2	5,3
30	Mulhouse	6 660	6,1	5,8
31	Brest	6 887	5,9	5,1
32	Metz	9 794	5,8	5,2
...				
43	Montbéliard	3 332	4,6	3,2
44	Lorient	3 034	4,4	3,8
45	Troyes	3 044	4,4	4,4
46	Saint-Nazaire	2 748	4,1	3,7
47	Valenciennes	4 517	4,0	3,7
48	Dunkerque	3 297	3,5	3,6
49	Douai-Lens	5 245	3,4	3,1
50	Béthune	2 339	3,0	2,7

Source : INSEE Première, mars 2002

Du point de vue qualitatif, les fonctions métropolitaines supérieures dans l'aire urbaine de Mulhouse sont portées par quatre secteurs : le commerce de gros, la logistique, l'information et la recherche appliquée au secteur industriel.

«Méthode JULIEN»

Mise au point par Philippe Julien (INSEE), cette méthode est basée sur la prise en compte de onze fonctions métropolitaines supérieures :

Art : Artistes et emplois supérieurs artistiques, artisans d'art.

Banque-Assurance : Cadres des banques et des assurances.

Commerce : Cadres des commerces de gros et interindustriel.

Commercial dans l'industrie : Ingénieurs et cadres commerciaux, technico-commerciaux dans les établissements industriels.

Gestion : Cadres de direction, d'administration et de finance des établissements industriels.

Information : Cadres et emplois supérieurs de l'information.

Informatique : Ingénieurs et cadres de l'informatiques des établissements industriels.

Recherche : Ingénieurs et cadres techniques de recherche, études ou développement dans les établissements industriels ; chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

Services aux entreprises : cadres des services aux entreprises.

Télécommunications : ingénieurs et cadres des postes et télécommunications.

Transports : Ingénieurs et cadres des transports.

2.4 Quatre pôles géographiques d'emplois principaux.

L'évolution du nombre d'emplois en valeur absolue a montré des évolutions contrastées au sein du territoire du Pays de la Région Mulhousienne.

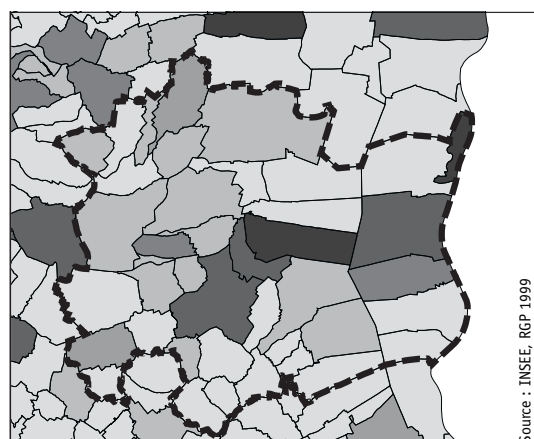
L'analyse du ratio emplois/actifs permet de savoir pour chaque commune si le nombre d'emplois y est plus important que le nombre des actifs. Si tel est le cas, la commune est de fait déficitaire en main d'oeuvre, et donc sera un lieu de convergence d'actifs venant d'autres communes. Dans le cas d'un ratio emplois/actifs inférieur à 1, la commune compte sur son territoire plus d'actifs que d'emplois. Elle sera donc plutôt un lieu de résidence pour les actifs.

A l'échelle du territoire du Pays de la Région Mulhousienne, la commune la plus fortement attractive du point de vue de l'emploi est bien entendu Sausheim et son site Peugeot. Parmi les autres communes attractives, il y a Chalampé, Mulhouse, Illzach, Richwiller, Hombourg et

Ottmarsheim. Ces sept communes forment au total quatre pôles d'emplois :

- Mulhouse et surtout le centre-ville, premier pôle d'emplois du Pays,
- Illzach-Sausheim avec l'Île Napoléon et Peugeot,
- le port d'Ottmarsheim et les sites industriels d'Ottmarsheim, de Chalampé et de Hombourg,
- la présence dans cette liste des communes attractives de Richwiller tient à l'existence et au développement de la zone industrielle, à proximité de Kingersheim et Wittenheim.

Le rôle des autres communes du Pays de la Région Mulhousienne ne se cantonne pas à être le lieu de résidence des actifs malgré un ratio emplois/actifs inférieur à 1. Certaines communes sont aussi des pôles d'emplois importants. Le tableau ci-dessous récapitule la liste des communes qui proposent plus de 1 000 emplois sur leur ban communal.



Ratio Emplois/Actifs par commune en 1999



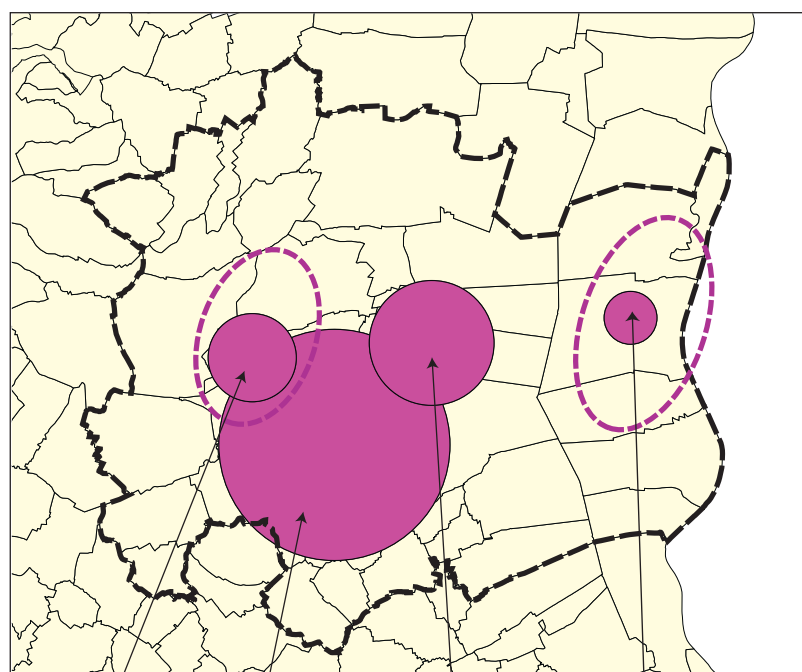
Source : INSEE, RGP 1990 et 1999

Communes	Nombre d'emplois 1999
Rixheim	3 746
Wittelsheim	3 089
Pfastatt	2 539
Riedisheim	2 177
Ensisheim	2 044
Lutterbach	1 405
Habsheim	1 139
Brunstatt	1 000

Ces chiffres permettent d'esquisser une typologie des pôles d'emplois :

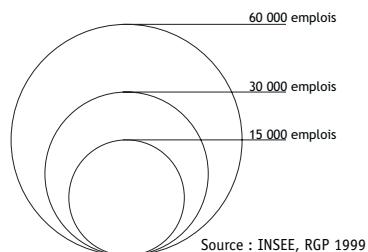
- la ville de Mulhouse
- les communes de la première couronne disposant soit de zones d'activités économiques, soit profitant de la présence de la ville-centre,
- les pôles urbains secondaires (Ensisheim),
- les autres pôles d'emplois liés à la présence de du réseau de voirie rapide (Wittelsheim, Rixheim, Habsheim).

Les autres communes du Pays de la Région Mulhousienne, c'est à dire les communes à plus faible pouvoir d'attraction en termes d'emplois, constituent une couronne presque continue à la périphérie du Pays de la Région Mulhousienne.



Kingersheim-Wittenheim-Richwiller
 Mulhouse
 Illzach-Sausheim
 Ottmarsheim et bande rhénane

Les quatre principaux pôles géographiques d'emplois.



2.5 L'émergence d'un pôle d'excellence lié à l'industrie des transports.

Centrée autour de PSA Peugeot-Citroën à Mulhouse-Sausheim, l'industrie automobile est une filière de production importante dans le Pays de la région de Mulhouse.

Plus largement l'espace interrégional Sud Alsace/ Nord Franche Comté totalise 310 000 emplois salariés privés dont 41% dans l'industrie. Le tiers de ces emplois industriels est répertorié dans le secteur des transports, essentiellement dans l'automobile. Si l'on ajoute les emplois induits, environ 80 000 personnes travaillent pour l'industrie des transports. Ce chiffre situe cet espace à la deuxième place derrière l'Ile de France en termes d'emplois dans le domaine des transports.

La construction automobile, seule, n'apparaît pas particulièrement porteuse même si les trois dernières années constituent une période favorable pour l'emploi dans le secteur.

L'activité de construction automobile génère de nombreux emplois dans d'autres secteurs ou activités connexes (sous-traitance et emplois induits). Ce mouvement est entretenu par l'externalisation croissante des fonctions de production et de services dans ce secteur, le constructeur ayant de plus en plus au rôle d'ensemblier, s'adressant pour organiser son activité à un tissu dense de sous-traitants de premier, deuxième ou troisième rang.

La filière automobile de cet espace interrégional au sein duquel le Pays de la Région Mulhousienne tient une place importante, est essentiellement vouée à la production. La partie recherche et développement a tendance à être située à proximité des centres de décision, c'est à dire en région parisienne pour les entreprises françaises.

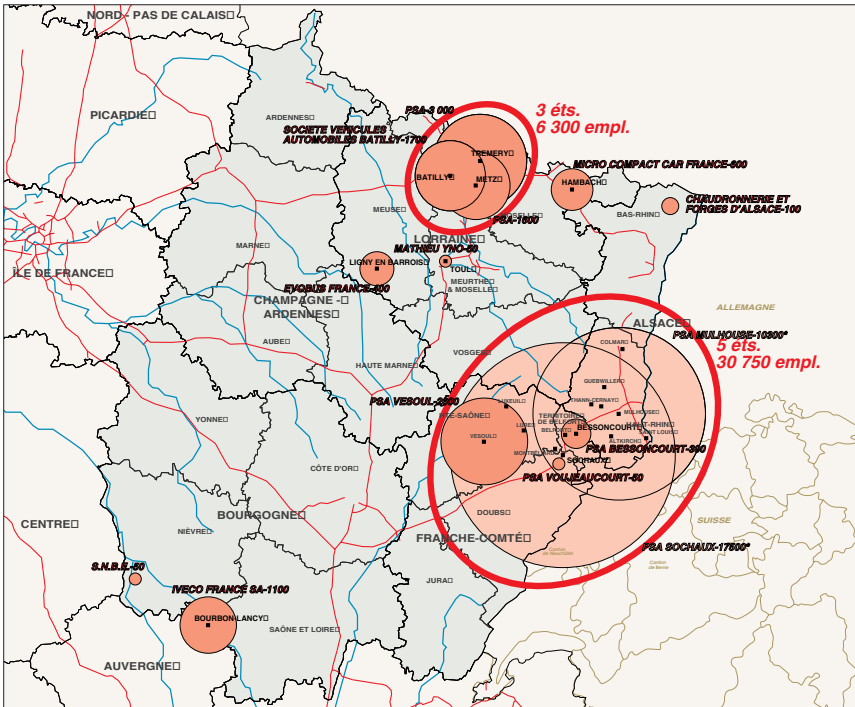
Des actions sont menées depuis plusieurs années pour diversifier la nature des interventions des acteurs de la filière automobile :

- le développement des formations d'enseignement supérieur, techniques ou technologiques spécialisées ayant trait à l'activité des transports,
- le développement de la recherche industrielle et de l'innovation.

Création d'un Pôle Automobile

Fin 2000 a été constitué un Pôle Automobile, co-présidé par MM. Bockel et Souvet, et qui réunit deux Régions, quatre Conseils Généraux, cinq villes, vingt acteurs du développement économique, trois universités et six entreprises. L'objet de ce Pôle est l'émergence d'une organisation de la filière selon des modalités se rapprochant de celles des districts industriels. Ce Pôle s'appuie sur les actions suivantes : colloques, cycles de conférences, réalisation d'une étude de la filière automobile, formation professionnelle, actions de sensibilisation réalisées auprès des sous-traitants automobiles

Localisation des entreprises des secteurs Automobile et Transports du Grand Est



Source : AUTB - ADU - AURM - Dynamiques urbaines - 2001

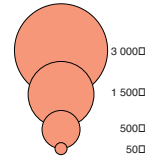


Dynamiques urbaines et synergies entre le nord-est Franche-Comté et le sud Alsace

Les entreprises des secteurs Automobile et Transports du Grand Est

Localisation des entreprises d'après fichier INSEE - SIRENE codes NAF 34 & 35 pour 30 variables (septembre 2000)

Les constructeurs (effectif supérieur ou égal à 50)



* Effectif intérimaires compris (oct. 2000)
 PSA-Sochaux : 19 745
 PSA-Mulhouse : 14 500
 (source PSA sites de Sochaux et Mulhouse)

343-SIRENE-DE-NOUVEAUX-04-06-05-151-160-002

2.6 Le commerce, un secteur en pleine mutation.

Les années 80 ont été une période de profonde transformation de l'armature commerciale pour l'agglomération mulhousienne, à l'instar des autres agglomérations françaises : implantations de centres commerciaux à la périphérie des centres urbains, et recomposition de facto du commerce de la ville-centre (spécialisation du commerce, généralisation des enseignes sous franchises et développement des moyennes surfaces).

Ce mouvement a encore perduré au cours des années 90 pour l'agglomération mulhousienne, avec un fort développement des surfaces de ventes dans les communes du nord de l'agglomération : les surfaces de vente dans les communes d'Illzach, Kingersheim, Sausheim et Wittenheim ont augmenté de d'environ 81 000 m² entre 1993 et 2001 (60 % de l'accroissement global sur le Pays de la Région Mulhousienne).

	1993	2001	Variation 1993-2001	
			Valeur absolue	%
Alimentation	42 643	98 283	+ 55 640	+ 130%
Culture & Loisirs	38 150	80 467	+ 42 317	+ 110%
Equipped de la maison	102 080	123 472	+ 21 392	+ 21%
Equipped de la personne	18 425	45 921	+ 27 498	+ 149%
Divers	46 320	30 630	-15 690	- 34%
Total	247 618	378 773	+ 131 155	+ 53%

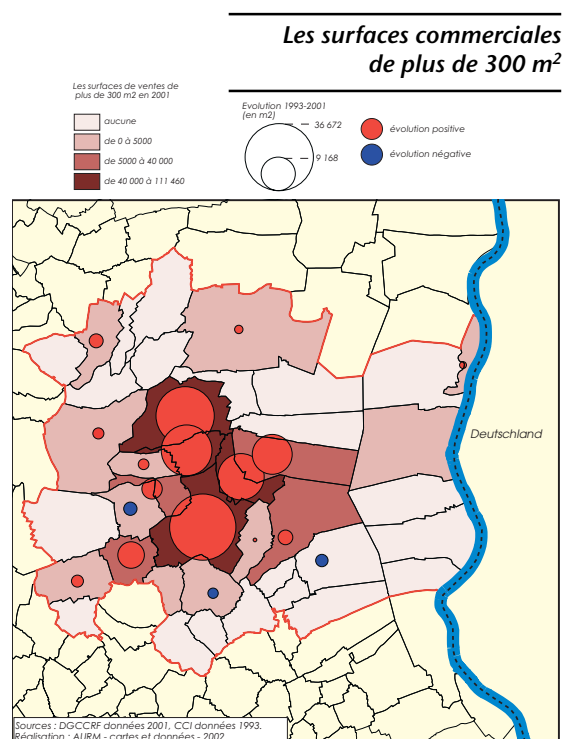
Source : CCI, DGCCRF

Ces nouvelles surfaces de vente (ne sont prises en compte que les surfaces de plus de 300 m²) sont très majoritairement destinées au commerce alimentaire et au domaine culture et loisirs.

Les évolutions de la structure commerciale et de sa géographie au sein du Pays de la Région Mulhousienne est l'un des facteurs expliquant aussi

la tertiarisation de l'économie locale et le rôle important de ces communes dans la polarisation de l'emploi.

La localisation des grands centres commerciaux à la périphérie de la ville-centre et à proximité d'infrastructures de transport performantes modifie, entretient et amplifie les déplacements au sein du territoire du Pays. Plus largement, l'offre commerciale et les infrastructures de transport donnent à l'agglomération mulhousienne un rayonnement qui dépasse largement le cadre du Pays, et s'étend aux territoires limitrophes d'Alsace du Sud et même du Nord Franche Comté voisin. La structure commerciale et de son importance participe aussi au décloisonnement économique du territoire.



2.7 Quel développement économique pour le Pays ?

- **Définir un projet global.**

Le développement économique dans les communes qui composent le Pays de la Région Mulhousienne n'est pas le résultat d'une stratégie, d'un plan d'actions à l'échelle du territoire global. Il est le fruit d'une juxtaposition d'actions individuelles de la part des différents acteurs intervenant dans le domaine du développement économique. De ce fait, l'évolution de l'armature économique du territoire ne répond pas forcément à des enjeux d'aménagement équilibré, cohérent et durable du territoire.

Le renouvellement, le développement et la nature des activités économiques semblent liés plutôt aux offres foncières et immobilières, et à la concurrence que peuvent se livrer les collectivités au sein même du Pays. Le secteur dispose il est vrai d'attraits et d'atouts importants (infrastructures de transports, position au coeur de l'Europe, main d'oeuvre qualifiée, ...). Les choix d'implantation se font en tenant compte à la fois de critères d'échelle microlocale (opportunité/concurrence foncière ou immobilière) et de critères à échelle régionale. La Région Mulhousienne n'est pas aujourd'hui une échelle qui s'impose s'agissant de l'organisation du développement économique.

L'importance de l'intercommunalité pour la taille qu'elle permet d'atteindre et la coordination qu'elle permet d'avoir s'agissant du développement économique a déjà été souligné lors du colloque «Mulhouse au futur», en septembre 1998.

L'échelle du Pays permet de se projeter sur un territoire suffisamment grand pour appréhender le

thème du développement économique. Pourtant, il faut au préalable définir quel développement économique est souhaité, et dans quel but. La confrontation des thèmes du développement économique avec les enjeux du développement durable, de la préservation du cadre de vie, du progrès social pose un certain nombre de questions dont il faut tenir compte lors de la définition d'une stratégie de développement global, et donc économique.

- **Mobiliser et coordonner tous les acteurs du développement économique**

La force d'un territoire tel que celui du Pays de la Région Mulhousienne est sans doute d'être très dynamique, de jouir d'une situation privilégiée au sein de l'Europe économique et de disposer d'infrastructures de transport performantes.

De nombreux acteurs du développement économique sont impliqués dans le développement économique de l'Alsace du Sud. Parmi les acteurs incontournables du développement économique, il faut compter :

- les communes et les structures intercommunales, avec leur outil spécifique (SERM),
- les chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace et la Chambre des Métiers d'Alsace,
- le Conseil général, par le biais de son Comité d'action économique (CAHR) dont la vocation principale est de favoriser l'implantation des entreprises étrangères dans le Haut-Rhin,
- le Conseil régional, par le biais de son outil de développement économique : l'Agence de

Développement de l'Alsace (l'ADA),

- l'Université de Haute-Alsace, qui compte trois écoles d'ingénieurs, plus d'une centaine de filières professionnalisées et une vingtaine de laboratoires qui collaborent étroitement avec le monde de l'industrie,
- le Réseau de Villes Rhin-Sud (Belfort, Colmar, Héricourt, Montbéliard, Mulhouse et Saint-Louis) qui souhaite peser sur le développement de certains équipements (aéroport, liaisons ferroviaires, universités, ...),
- le réseau ASTRID (Agence de Soutien des Technologies et de la Recherche Industrielle et du Développement), créée par le Réseau de villes Rhin-Sud pour renforcer les coopérations entre entreprises et recherche publique.

La densité des acteurs, des actions, et des échelles d'intervention est un atout considérable pour le développement économique du Pays de la Région Mulhousienne. La réalisation d'objectifs de développement économique durable et cohérent passe aussi par la mobilisation, l'implication et la coordination de tous ces acteurs autour du concept de développement bien affirmé.

Quatre Pôles d'excellence

La réussite d'un développement économique passe par l'identification de quelques secteurs forts où les énergies peuvent se fédérer. Des actions sont en cours pour structurer des Pôles :

- *le Pôle Automobile* (cf. Partie 2.5.)
- *le Pôle Chimie* : une étude de l'industrie chimique est actuellement en cours. L'industrie chimique représente, après l'automobile, le second chiffre d'affaires industriel du département. La chimie concerne 44 établissements dont 50% sont des PME inférieures à 200 salariés. Les premiers résultats de cette étude font ressortir un pôle de compétences en chimie s'appuyant sur trois axes identifiés : chimie automobile, environnement et textile.
- *le Pôle Technologies de l'information* : ce Pôle s'appuie sur les entreprises TIC présentes en pépinières ou implantées sur le croissant ouest mulhousien, en particulier la Fabrique.
- *le Pôle Environnement* : il s'appuie sur les entreprises en pépinières, l'Université, le laboratoire du GRE (Gestion des Risques et Environnement - laboratoire universitaire collaborant avec Elf, Peugeot, Renault, Trédi), SECOIA (Parc d'activité accueillant des Eco-Industries).

La promotion et l'animation de ces quatre Pôles sont assurées par l'Association du Technopôle de la région mulhousienne, association qui gère également la pépinière d'entreprises du Technopôle de la Mer Rouge, et anime le Parc des Collines.

Conclusion

La disparition totale ou partielle d'activités industrielles historiques (mines de potasses, industrie textile), le renforcement d'un pôle industriel très dynamique lié à l'industrie automobile et l'émergence de nouveaux secteurs d'activités, principalement tertiaires ont des conséquences directes sur le profil économique du Pays de la Région Mulhousienne. L'industrie automobile jouit aujourd'hui d'un dynamisme remarquable et le reste du tissu économique local profite directement ou indirectement de ce contexte favorable.

D'autres conséquences sont également perceptibles :

- sur le plan socio-économique (modification de la nature des emplois proposés, et donc question de l'adaptabilité de la main d'oeuvre),*
- sur le plan environnemental (modification de la localisation des espaces consommés par l'implantation des activités économiques),*
- sur le plan du fonctionnement du territoire (polarisation des activités et donc concentration des flux, décloisonnement économique du territoire liée à des activités très attractives et des secteurs économiques demandeurs de main d'oeuvre).*

Le développement économique du territoire apporte des changements structurels dont il est important de tenir compte dans le cadre d'un projet de développement durable et cohérent. L'adaptation de l'offre foncière et immobilière, la valorisation qualitative de l'emploi par l'émergence de pôles d'excellence, le souci d'intégrer harmonieusement les activités au cadre de vie des habitants sont autant d'éléments incontournables à la définition d'un projet global.

